

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
EDOUARD BOUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 9 Mars 1886

NOUVELLES LOCALES

Le Prince Héritaire et le Prince Louis sont en ce moment au Château de Marchais auprès de S. A. S. le Prince Charles III.

Le prince de Galles, arrivé jeudi à Monte Carlo, venant de Menton, est descendu au Grand Hôtel Continental, et, en compagnie de plusieurs personnes, notamment du comte de Caserte, de sir Frédéric Johnstone et de lord de Clifford, Son Altesse Royale a visité le Tir aux pigeons, les salons du Casino et assisté à une partie du concert classique.

Le prince est reparti dans l'après-midi du vendredi.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de février 1886 est de 50,019.

Dimanche, aux offices du matin, ont été lus à la cathédrale et dans toutes les églises et chapelles de la Principauté, la lettre pastorale et le mandement de M<sup>gr</sup> l'Evêque pour le Carême de 1886, ainsi que les lettres encycliques de S. S. le Pape sur la constitution chrétienne des Etats et sur le Jubilé accordé par le Saint-Père.

La lettre pastorale de Sa Grandeur est un éloquent appel aux sentiments de reconnaissance et de piété des fidèles monégasques envers le grand Pontife qui gouverne l'Eglise; piété manifestée par la pénitence et la prière, afin de mettre à profit la grâce du Jubilé. Jamais notre Premier Pasteur ne s'est élevé plus haut comme pensées et comme style. Un souffle puissant de foi et de persuasion anime ces exhortations dont voici la conclusion :

La pénitence est une des armes que le Saint-Père met entre nos mains pour obtenir la victoire sur nous-mêmes et avoir une large part aux faveurs célestes du Jubilé; il en est une autre plus douce à porter et non moins puissante pour la défense : c'est la prière. Convier des enfants à venir s'adresser à leur père, inviter des pauvres à puiser dans les trésors du riche, appeler la faiblesse pour la mettre sous la protection de la force, n'est-ce pas aller au-devant des aspirations de l'enfant, du pauvre, du faible. S'en trouverait-il un seul qui voudût manquer au rendez-vous? Eh bien, vous êtes ces enfants, ces pauvres, ces faibles; et le père, le riche, le fort qui vous attend, c'est Dieu. Vous êtes les enfants de Dieu; mais n'avez-vous pas déshonoré ce beau titre? N'êtes-vous pas allé bien loin de votre père? Venez vous prosterner à ses pieds, venez lui demander grâce et il vous rendra son affection et tous vos droits à l'héritage paternel. Vous êtes pauvres, vous avez perdu les richesses spirituelles que vous aviez acquises aux jours de votre baptême, de votre pre-

mière communion; venez auprès de Dieu, au pied du Tabernacle, humiliez-vous, frappez-vous la poitrine, demandez grâce, et toutes les richesses de votre âme lui seront rendues; et le riche par excellence y ajoutera de nouveaux trésors. Vous êtes faibles, sans énergie pour le bien, sans résistance contre le mal; venez vous confier au fort, vous abriter sous son égide protectrice, avouez-lui votre faiblesse, il vous communiquera sa force, et avec elle vous pourrez vaincre.

Ah! oui, Nos Très Chers Frères, venez prier à Nos exercices du Carême et du mois de Marie, venez assister aux instructions qui vous seront adressées; entendre la parole de Dieu, c'est prier aussi. Venez prendre part à Nos chants de pénitence, venez crier sous les voûtes mystérieuses de Nos temples: *Grâce, Seigneur, grâce pour votre peuple: Parce Domine, parce populo tuo, et ne vous irritez pas à jamais contre nous: Ne in aeternum irascaris nobis.* Venez pleurer avec Nous le psaume touchant de la miséricorde et du pardon: *Ayez pitié de moi, Seigneur, dans toute l'étendue de votre miséricorde: Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.* Venez réciter avec Nous la prière chère à Notre Mère, la Très Sainte Vierge, la prière aimée du grand Pontife qui l'a imposée à l'Eglise, comme une cuirasse contre les coups de ses ennemis, la prière de la victoire, le saint Rosaire; et Nos prières et Nos larmes seront portées par Elle jusqu'au trône du Souverain Juge; d'où descendra sur le Pasteur et sur ses fidèles bien-aimés, le grand pardon, gage assuré de l'éternelle récompense.

La lettre pastorale est suivie des prescriptions suivantes pour l'observation des pénitences pendant le Carême :

En vertu d'un Indult apostolique, il est permis à tous les fidèles des deux sexes qui ne sont pas liés par un vœu spécial, d'user d'aliments gras pendant le carême; les dimanches à tous les repas; les lundis, mardis, mercredis, et jeudis, à un repas seulement, excepté le mercredi des Cendres, le mercredi des Quatre-Temps, le mercredi et le jeudi de la Semaine Sainte.

Les personnes non soumises à la loi du jeûne, ainsi que celles qui en ont été dispensées, peuvent user d'aliments gras à chaque repas.

La promiscuité de la viande et du poisson est interdite pendant tout le carême, même le dimanche.

L'usage des œufs, du beurre et du laitage est autorisé à l'unique repas de tous les jours, à l'exception du Vendredi-Saint.

L'assaisonnement des mets à la graisse est permis pendant toute l'année, excepté le mercredi des Cendres, les trois jours des Quatre-Temps, les quatre derniers jours de la Semaine Sainte, la veille de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

En vertu d'un Indult Apostolique, le temps de satisfaire au devoir pascal commencera le dimanche des Rameaux et se prolongera jusqu'au troisième dimanche après Pâques inclusivement.

CATHÉDRALE DE MONACO

PRÉDICATION DU CARÊME

La station sera prêchée par le T. R. P. Théodore, supérieur de la maison des Carmes déchaussés de Monaco.

Il y aura sermon les mercredi, vendredi et dimanche.

Le mercredi et le vendredi, à 4 heures de l'après-midi; le dimanche, après les Vêpres.

Avant le sermon, on récitera le chapelet, et, à l'issue de la prédication, on chantera le *Miserere* et le *Tantum Ergo* et on donnera la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les prédications de la Station commenceront le 14 mars, premier dimanche du Carême.

Demain mercredi, premier jour de Carême, à 10 heures du matin, M<sup>gr</sup> l'Evêque fera la bénédiction des Cendres et assistera à la Grand'Messe qui sera célébrée après la distribution des Cendres.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 26 février, a condamné Charles Pistilli, né à Allatri, province de Rome (Italie), à deux mois de prison pour vol; Albert Lazari, dit Romano, né à Fossombrone, province de Pesaro (Italie), à trois mois de prison pour coups et blessures, et Julie Prolovska, veuve Trepka et Sulimievskia, née à Leniwkia (Russie), à trois mois de la même peine pour vol.

Des représentations théâtrales sont organisées en ce moment, et comme chaque année pendant le Carnaval, au Collège italien de la Visitation.

Ces représentations, auxquelles est conviée la société monégasque, sont suivies avec empressement. Jeudi et dimanche, l'assistance était nombreuse dans la grande salle du théâtre de ce vaste établissement. Avant-hier, on y remarquait S. Exc. le Gouverneur Général, M<sup>gr</sup> l'Evêque, les membres du clergé de la Principauté et nombre d'autorités.

Une comédie en français et en 3 actes, les *Petits Oiseaux*, bien interprétée par les élèves, et une *Polka-Cantate* de M. Bellini, maître de chapelle de la Cathédrale, ont été particulièrement applaudies.

*Haydée*, opéra comique en trois actes, d'Auber, a obtenu, la semaine dernière un grand succès aux deux représentations de mardi et de samedi. M<sup>me</sup> Franck-Duvernoy a chanté en grande cantatrice le rôle d'*Haydée* et a été chaleureusement applaudie.

M. Duchesne, qui remplissait mardi en remplacement de M. Bertin, souffrant, le rôle de *Lorédan*, a partagé le succès de M<sup>me</sup> Duvernoy.

On a remarqué le décor du navire au second acte qui fait honneur à M. Poinot, l'habile décorateur de notre théâtre.

Ce soir et samedi, *Lalla-Roukh*, opéra comique en deux actes de Félicien David, par M<sup>me</sup> Duvernoy et Maria Herman, MM. Bertin, Vernotillet, etc.

Dimanche soir, il y avait foule au concert du Casino. M<sup>me</sup> Hettich-Raboschi, harpiste, s'est fait entendre dans un ravissant morceau intitulé *la Danse des Fées* d'Alvars, et a eu les honneurs de trois rappels successifs.

La fantaisie sur *Anna Bolena* de Donizetti, l'ouverture du *Domino noir*, brillamment enlevées par l'orchestre de M. Steck, ont été très applaudies, ainsi qu'un *Entr'acte* de M. Portéhaut, exécuté pour la première fois à Monte Carlo. M. Portéhaut, élève d'Adolphe Adam, ancien organiste de Saint-Eustache de Paris, n'est pas un inconnu pour la Principauté, et après la mort de M. l'abbé Borghini, il a bien voulu quelques fois tenir les orgues de la Visitation dans nos cérémonies religieuses.

Une grande animation a régné ces jours derniers aux gares de la Principauté à l'occasion du Carnaval de Nice. La gare de Monaco seule a délivré, pour les journées du jeudi 4 mars, et du dimanche 7, près de 4,800 billets pour Nice.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO  
Jeudi 11 Mars 1886, à 2 h. 1/2

16<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. Arthur STUCK

1. *Symphonie en ré*..... Beethoven.  
A. Introduction et Allegro — B. Largo — C. Scherzo (Allegro) — D. Finale (Allegro molto).
2. Overture de la *Grotte de Fingal*. Mendelssohn.
3. Prélude de *Parsifal* (2<sup>e</sup> audition). R. Wagner.
4. *Le Roi s'amuse* (Airs de danse)... Léo Delibes.  
A. Gaillarde — B. Scène du bouquet — C. Madrigal — D. Passepied — E. Finale.
5. *Espana*, rhapsodie..... Em. Chabrier.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE DEUXIÈME SÉRIE

Mardi 2 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Partagée entre le baron de Saint-Clair et M. Edgard Murphy, 9 sur 9 (245 francs).

PRIX DU CAP SAINT-JEAN (handicap). — Un *Objet d'Art* ajouté à une entrée de 50 fr.; 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon.

14 tireurs.

- 1<sup>er</sup>, M. Gordon Smith, 12 sur 12 (315 francs).
- 2<sup>e</sup>, Comte de Montecupo, 11 sur 12 (210 francs).
- 3<sup>e</sup>, M. Welbore Ellis, 10 sur 11 (140 francs).

Poule à 26 mètres, 11 tireurs. — Gagnée par MM. le comte de Montecupo et Day, chacun 8 pigeons sur 8.

Autres poules gagnées par MM. Lany, lord de Clifford, prince de la Tour d'Auvergne et Paul Gervais.

Jeudi 4 mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres, 9 tireurs.

Gagnant M. Paul Gervais, 7 sur 7 (150 francs).

PRIX DE VINTIMILLE (handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une entrée de 50 fr.; 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon.

10 tireurs.

- 1<sup>er</sup>, M. Sutcliffe, (objet d'art et 225 francs).
- 2<sup>e</sup>, Lord de Clifford (150 francs) sur les entrées seulement.
- 3<sup>e</sup>, M. Lany, (100 francs).

Poule à 27 mètres entre 9 tireurs. — MM. Welbore-Ellis et Kennedy, 3 sur 4 (170 francs).

Autre poule à 27 mètres, 10 tireurs. — Lord de Clifford, 4 sur 4 (190 francs).

Une dernière poule entre 8 tireurs a été gagnée par M. Paul Gervais, 11 sur 11.

Samedi 6 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres, 8 tireurs. — Gagnée par MM. Murphy et Paul Gervais, 5 sur 5 (170 francs).

PRIX DE LA RIVIÈRE — Une Bourse de 500 francs ajoutée à une entrée de 50 francs. 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

13 shooters.

- 1<sup>er</sup>, M. Sutcliffe, 15 sur 15 (790 francs).
- 2<sup>e</sup>, M. Grace, 14 sur 15 (195 francs).

3<sup>e</sup>, Lord de Clifford, 13 sur 14 (130 francs).  
Première poule optionale. — 14 tireurs.  
1<sup>er</sup>, M. Murphy (objet d'art) 6 sur 6.  
2<sup>e</sup>, M. Yardley, 5 sur 6 (400 francs).  
Deuxième poule optionale, 9 tireurs. — M. Paul Gervais, 15 sur 15 (225 francs).  
Une poule entre 7 tireurs a été gagnée par M. Gervais, 8 sur 8 (150 francs).

Lundi 8 mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres, 12 tireurs.

*Ex-quo* : MM. Sutcliffe et Halford, 4 sur 4, partageant 130 francs.

PRIX DE LA CONDAMINE. — Un *Objet d'Art* ajouté à une entrée de 50 fr.; 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

9 tireurs.

- 1<sup>er</sup>, M. Murphy, 8 sur 9 (objet d'art et 200 fr.).
- 2<sup>e</sup>, MM. Clayton et Paul Gervais, 7 sur 9 (225 fr.).

Un prix spécial offert au tireur n'en ayant gagné aucun pendant cette saison (prix de persévérance ou d'innocence, ou de la surprise, comme on voudra) a été gracieusement offert à M. Welbore Ellis qui l'a accepté tout aussi gracieusement. Il consistait en un joli coffret plein de fleurs d'oranger naturelles.

Une poule handicap, distance à option, a été tirée à 29 mètres, 1 louis chacun.

MM. le comte de Montecupo, Sutcliffe, Kennedy, prince de la Tour d'Auvergne, baron de St-Trivier, Murphy et Paul Gervais.

Gagnée par MM. le comte de Montecupo et Kennedy.

Deux poules au doublé entre 9 tireurs. La première, gagnée par M. Murphy, 10 sur 11; la seconde, par M. Gordon Smith, 4 sur 4.

Poule handicap, 5 pigeons, 3 louis, 8 tireurs.

M. Welbore Ellis, 9 sur 10.

Autres poules gagnées par MM. Halford et Sutcliffe (un objet d'art, épingle).

Ne quittons pas le Tir aux pigeons sans annoncer que M. Blondin, le sympathique secrétaire du Tir, a loué pour 9 années le Cap Martin où il compte organiser de grandes chasses pour la prochaine saison. Jeudi et vendredi, grand prix de Clôture.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Samedi, une tempête d'une violence extrême s'est déchaînée sur Marseille et ses environs. Plusieurs bâtiments ont souffert de graves avaries dans les divers ports marseillais. La Méditerranée était profondément bouleversée; les navires en partance ont dû ajourner leur départ. Plusieurs accidents se sont produits en ville également: chûtes de cheminées, de persiennes, de rochers, renversement de clôtures, arbres arrachés par le vent, etc.

**Fréjus.** — M<sup>sr</sup> Auray, évêque de la Basse-Terre, est nommé évêque de Fréjus.

**Cannes.** — Mercredi a eu lieu dans une des salles de la Mairie, la première séance de la *Société des Sciences et des Lettres*. Une centaine de personnes assistaient à cette séance d'inauguration.

M. Stéphen Liégeard, ancien député, qui présidait cette cérémonie, a prononcé à cette occasion un remarquable discours.

L'auteur des *Grands Cœurs* et de tant d'œuvres charmantes, a parlé de Cannes en termes fort éloquents, et il a su déterminer avec tact et finesse le rôle de cette nouvelle société.

— Nous apprenons l'arrivée à Cannes de M<sup>lle</sup> Carlotta Desvignes, cantatrice connue à Monte Carlo, où elle a chanté dans les représentations lyriques, il y a deux ans.

**Nice.** — Dans sa séance du 1<sup>er</sup> courant, la société d'agriculture a décidé qu'une grande exposition de fleurs, plantes à fleurs, plantes d'ornement et accessoires de l'ornementation par les plantes et les fleurs, sera organisée à Nice, avec le plus grand éclat possible, pour le mois de mars 1887.

Une commission, composée de MM. comte de Béthune, baron de Lenwal, Lasne, Juge, Mari et Lombard, a été nommée pour en élaborer le projet et en assurer l'exécution.

On a décidé, en outre, le principe d'une pareille exposition annuelle, qui pourra être faite à Nice ou dans une autre ville du département.

Une exhibition des produits de l'oéiculture et de la laiterie aura lieu en 1887, à une date qui sera fixée ultérieurement.

— La bataille de fleurs de jeudi et le grand corso de gala de dimanche ont été parfaitement réussis. Les mascarades étaient nombreuses et les costumes très frais. Un beau temps a favorisé ces deux fêtes qui avaient attiré à Nice une foule d'étrangers.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le carnaval, à la date du samedi gras où je vous écris, ne s'est encore signalé à Paris que par trois coups de revolver tirés en pleine Bourse, par un anarchiste en veine de s'amuser. Dieu merci! cette fumisterie n'a fait de mal à personne, et on en a été quitte pour la peur autour de la corbeille. Le plus coupable en cette affaire est ce journalisme abominable qui s'est donné pour mission la prédication du meurtre et de l'incendie et l'exploitation des instincts les plus vils et les plus misérables de l'humanité. On ne saurait trop flétrir une telle presse qui compromet la liberté dont l'expression de la pensée jouit en France et semble prendre à tâche de la faire regretter. Les individus qui exercent dans cette presse-là ne sont pas des écrivains, ce sont des malfaiteurs de la plume, tout aussi méprisables et répréhensibles que les criminels de droit commun.

Si le carnaval des rues attend le mardi gras pour se manifester dans des tapisseries et des chars-à-bancs, il n'en est pas de même du carnaval des salons, et il y a eu tous ces soirs-ci des séries de bals costumés dans le monde des arts et de l'industrie.

C'est le côté féminin qui brille particulièrement par ses travestissements à ces fêtes, car l'élément masculin s'en tient le plus souvent au manteau vénitien ou à l'habit rouge. C'est commode, économique, et cela ne demande pas de frais d'imagination.

Je suis de ceux qui pensent que le manteau vénitien est une des inventions les plus laides qu'ait produites la cervelle du sexe fort. Les plus élégants, les mieux découplés perdent leur grâce et leur désinvolture sous ce malencontreux accoutrement. Quant à l'habit rouge, est-il d'un effet plus heureux dans une fête costumée, au milieu de la bigarrure des travestissements? Voilà ce dont j'ai encore l'irrévérence de douter.

L'habit rouge n'est vraiment joli, en effet, que dans une réunion où il est de rigueur pour tous les invités et où les femmes sont en blanc. Le coup d'œil présenté alors par le mélange de ces deux couleurs très tranchées mais s'harmonisant à merveille est absolument charmant et d'une élégance accomplie. Aussi ces réunions bi-couleurs-dîners ou sauteries seront-elles en grande faveur au printemps, à Paris, — comme elles le sont en Angleterre durant la période des chasses, — alors que la saison mondaine battra son plein sur les bords de la Seine et que la haute fashion entrera dans la danse sur toute la ligne.

En attendant, c'est à la célébration d'un mariage, celui de M<sup>me</sup> Decazes avec le comte de Sardelys, que je vous ai annoncé naguère, qu'elle s'est manifestée en corps et sous son jour le plus éclatant. Les témoins de la mariée étaient le duc d'Aumale et le baron de Löwenthal — représentant le duc de Chartres, en ce moment à Madrid; ceux du marié, le marquis de Saint-Aulaire et le baron Caruel de Saint-Martin.

Le duc Decazes étant en deuil du baron Lefebvre, son beau-frère, n'a pas pu donner de grandes réceptions à l'occasion du mariage de sa fille. Il y a eu seulement chez lui un dîner de contrat réunissant aux membres de sa famille quelques amis intimes, et dont la duchesse Decazes a fait les honneurs avec sa grâce et son amabilité habituelles. Abondance de cadeaux, plus merveilleux les uns que les autres, offerts à la mariée. Parmi eux, je citerai un bracelet en émeraudes entourées de diamants et pouvant former diadème donné par le duc d'Aumale, une broche saphirs et diamants donnée par le duc de Montpensier, un bracelet garni de brillants donné par la princesse Amélie d'Orléans, une pensée en diamants donnée par la princesse Constantin Radziwill, une cafetière Louis XV, cadeau de la princesse Dominique Radziwill, des coupes en or ciselé, envoyées par la baronne de Rothschild, un papillon saphirs et diamants, don de la duchesse de Chartres, etc., etc.

La mort vient d'emporter à la maison Dubois — qui

semble l'hôpital attiré des lettres — un écrivain qui avait marqué avec distinction sa place dans la littérature de notre temps : M. Alfred Assolant. Elève de l'Ecole normale, M. Assolant quitta l'enseignement comme About, Sarcey, Villetard, Paradol, Weiss et bien d'autres de ses camarades pour le journalisme et fut un des collaborateurs les plus remarquables du *Courrier du Dimanche* et de la *Presse*. En même temps, il publiait des récits de voyages, souvenirs de son séjour en Amérique, et de nombreux romans dont les plus connus sont : *Marcomir*, *Une ville de garnison* et les *Aventures de Karl Brunar*.

A deux reprises, en 1861 et en 1871, il avait voulu tâter de la vie politique mais avait échoué aux élections. Plus tard, il ne fut pas plus heureux dans une tentative qu'il fit pour être admis à l'Académie française.

D'un caractère amer, susceptible à l'excès, s'étant toujours estimé lésé par la destinée qui ne l'avait pas placé, selon lui, au rang où il croyait pouvoir prétendre, M. Assolant en était arrivé peu à peu à une misanthropie noire qui le faisait vivre depuis deux ans dans un absolu isolement. Sa fin a été marquée à ce sujet d'un épisode bien triste et bien caractéristique. Personne n'était venu à la maison Dubois réclamer son corps. On allait en être réduit à un service funèbre de dernière classe, quand un de ses compatriotes d'Aubusson, ayant appris sa mort par les journaux, s'est présenté et a pourvu au nécessaire d'un enterrement plus digne. M. Assolant avait cinquante-neuf ans.

A côté de ce vaincu de la vie littéraire, parlons d'un éternel victorieux de cette même vie, M. Dennery, qui vient de remporter à l'Ambigu, avec son nouveau drame, *Martyre*, un succès qui rappelle celui de l'*Aïeule* et des *Deux Orphelines*.

On prétendait que le drame était mort et que le public ne voulait plus en entendre parler. M. Dennery a prouvé une fois de plus qu'il n'en était rien, et que le drame avait toujours l'oreille du spectateur, pourvu qu'il sût se présenter intéressant, pathétique et vraiment humain ! Ce sont les mauvaises pièces qui font les mauvais publics ; le genre exploité n'y est pour rien : on l'a vu, du reste, cette semaine, à Paris, où le *Bigame* a triomphé au Palais-Royal, en faisant éclater de rire les mêmes spectateurs, qui le lendemain acclamaient, à l'Ambigu, *Martyre*, pour leur avoir fait pleurer toutes leurs larmes.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Les Masques.

—  
An moment où paraîtront ces lignes, nous serons en plein carnaval, et Nice sera en liesse. Une histoire du masque est donc tout à fait en situation.

Le masque, on le sait, remonte à la plus haute antiquité ; nous glissons sur le rôle important qu'il joua dans les théâtres grec et romain. Il avait alors un double but : il représentait la figure, et, pour ainsi dire, la physionomie de chaque rôle, — masques de vieillards, de jeunes hommes, d'esclaves, de femmes, de dieux, de héros ; — en second lieu, il était construit de manière à donner plus de force au son de la voix, condition indispensable pour des représentations faites à ciel ouvert, dans des théâtres qui pouvaient contenir jusqu'à cent mille spectateurs.

Ces masques étaient fabriqués en écorce d'arbres, en bronze ou en cuir.

Mais ce n'était pas seulement au théâtre que les Romains faisaient usage du masque. A certaines fêtes, les hommes se cachaient le visage de feuilles de vigne dans lesquelles ils perçaient des yeux. Il y avait, de plus, dans les cérémonies funèbres, un personnage qui se couvrait la figure d'un masque ressemblant au défunt. Ce singulier comédien reproduisait les actes principaux de la vie du personnage, en bien comme en mal. C'était une sorte d'oraison funèbre en action.

Le luxe inouï et les étranges raffinements de la galanterie romaine, au temps de la décadence, donnèrent au masque un usage plus intime : les courtisanes et les patriciennes elles-mêmes enduisaient de fard, de cosmétique et de parfum ceux qu'elles portaient la nuit, et même le jour, quand elles ne devaient pas recevoir.

Plus de quinze cents ans plus tard, en France, Henri III et ses favoris eurent recours à ce même procédé pour entretenir la fraîcheur de leur peau.

Mais le masque adopté comme déguisement se

trouve, au moyen âge, dans certaines cérémonies. A une procession, dite « Procession du Renard », on avait des masques, et le roi Philippe le Bel, qui y assistait, donnait l'exemple. On en portait aussi à la fameuse Fête des Fous. Mais ces masques étaient horribles, monstrueux ; ils représentaient des « larves et des mufles de bêtes », et le Synode de Rouen les interdit. Comme Philippe le Bel, Charles VI eut la passion des masques et des mascarades.

Les abus devinrent bientôt scandaleux. Le masque, jusqu'alors adopté pour favoriser les divertissements, servit à faciliter les méfaits et les crimes.

L'usage du masque fut momentanément abandonné. Les dames le remplacèrent en se barbouillant la figure de rouge et de blanc. Mais vers le règne de François I<sup>er</sup>, on introduisit la mode italienne des loups ou « cache-laid ».

Les désordres et les crimes recommencèrent : il fallut sévir.

Par un édit de 1535, le Parlement fit enlever tous les masques qui se trouvaient chez les marchands et défendit toute fabrication ultérieure ; les ordonnances royales interdirent l'usage des masques dans les rues et hors le temps du carnaval, « sous peine de confiscation de corps et de bien », et — étrange injonction — elles firent un devoir à tout citoyen, dès que paraîtrait en public un homme masqué, de lui courir sus et « de le tuer en cas de résistance ».

Henri III prit le masque sous sa protection et, à son exemple, les élégants portèrent, comme les femmes, le « loup » de velours.

Sous Henri IV, les « dames qualifiées » tenaient leur masque à la main dans leurs appartements : elles s'en couvraient dès qu'on annonçait une visite.

Mais le masque, à cette époque, était devenu le privilège exclusif de la noblesse : tout roturier qui se permettait d'empiéter sur ces droits seigneuriaux était sévèrement puni.

Au dix-septième siècle, l'usage du « loup » passa sur la scène : tous les artistes qui figuraient dans les ballets exécutés devant Louis XIV avaient le visage couvert d'un « loup », et cette mode s'étendit même jusqu'à l'Opéra, où les danseurs ne cessèrent de s'y soumettre qu'à partir de 1766, époque à laquelle Gardel l'ainé, célèbre danseur du temps, osa, pour la première fois, danser à visage découvert, au grand scandale du public.

L'Italie surtout, a été le pays du masque ; tout le monde l'y portait.

En Angleterre et en Espagne, il a été l'accessoire de terribles tragédies : Charles I<sup>er</sup> fut décapité par un bourreau masqué, et sur les bûchers de l'inquisition, les tortionnaires, eux aussi, avaient toujours un masque.

En France, la Révolution proscrivit le masque et la mascarade comme une atteinte à la dignité.

Cette interdiction dura jusqu'en 1798.

Aussi le carnaval de 1799 fut un vrai délire : tout le monde voulut se masquer, et les fabriques de masques « loups » et costumes de déguisement travaillèrent nuit et jour pendant plus de trois mois.

Ce fut à cette époque que l'italien Marassi établit à Paris la première fabrique de faux visages qu'on y ait créés.

L'aristocratique masque d'autrefois s'est bien popularisé depuis ; il s'est même fait tout petit pour s'étendre plus loin ; il s'est mis à la portée des enfants ; et l'imagination des fabricants l'a orné de ses plus fantaisistes bizarreries. Il réunit toutes les variétés du cocasse et du grotesque, et on voit bien qu'il a été créé pour être arboré comme un signal de joie, à l'heure où la folie de Carnaval secoue son carillon de grelots.

Deux de nos confrères, MM. MANPETIT et DUTILH préparent, pour faire paraître en 1886, un volume in-f° d'environ 1,200 pages, qui aura pour titre :

Annuaire des Décorations françaises

et dont la rédaction est à Paris, 25, rue Saint-Augustin.

Cet annuaire continuera à être publié chaque année et contiendra les noms, titres, états de services officiels et biographies des personnes à qui des distinctions de toutes sortes auront été accordées pendant l'année courante.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 février au 7 mars 1886

CANNES, b. Ange-Gardien, fr., c. Pierre,	sable.
ID. b. Dominique, fr., c. Jaume,	id.
MARSEILLE, b. Antoine-Alfred, fr., c. Jacomin,	briques.
NICE, vapeur Niçois, fr., c. Martel,	passagers.
SPEZZIA, yacht à vapeur Zuno, angl., c. Ham,	id.

CANNES, b. Trois-Frères, fr., c. Ricord,	sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
Départs du 28 février au 7 mars 1886	
CANNES, b. Ange-Gardien, fr., c. Pierre,	sur lest.
ID. b. Dominique, fr., c. Jaume,	id.
NICE, vapeur Niçois, fr., c. Martel,	passagers.
ID. yacht à vapeur Zuno, angl., c. Ham,	id.
CANNES, b. Trois-Frères, fr., c. Ricord,	sur lest.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M<sup>e</sup> DONNÈVE, avocat rue des Briques, à Monaco

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE

Il sera procédé, le vingt-deux mars prochain, jour de lundi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco,

En vertu de l'article 393 du Code de procédure civile, et faute par la dame Antoinette Ronco, épouse Trucchi, sans profession, demeurant à Monaco, adjudicataire, d'avoir justifié de l'acquit des conditions exigibles de l'adjudication,

A la requête de la dame Mathilde Gaziello, veuve Oulion, sans profession, domiciliée à Monaco, ayant M<sup>e</sup> Donnève pour avocat,

A la revente sur folle enchère, et en un seul lot, d'un immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Un groupe de trois maisons sises à Monaco, quartier de la Condamine, et connues sous le nom d'*Anneze de l'Hôtel des Bains*. Une grille en fer, fixée sur parapet, entoure la propriété au midi et à l'est. Le bâtiment principal fait face au boulevard de la Condamine.

En arrière de ce bâtiment et formant, au nord et à l'ouest, deux des côtés de la cour, se trouvent deux autres constructions dites bâtiments de dépendances.

Le tout occupe un terrain d'une superficie de quatorze cent soixante-dix huit mètres cinquante-cinq décimètres carrés, et confronte, dans son ensemble : de l'est, au boulevard de la Condamine ; de l'ouest, au sieur Joseph Marquet ; du nord, au sieur François Aureglia, et du midi, à l'avenue Caroline.

Ledit immeuble, dépendant de la succession Gaziello, a été adjugé à ladite dame Antoinette Ronco, épouse Trucchi, par ordonnance d'adjudication du trente janvier dernier, intervenue en suite de la licitation ordonnée par jugement du 21 juillet dernier, enregistré, moyennant la somme principale de quatre-vingt-dix mille francs, outre les charges.

MISE A PRIX

La revente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions du cahier des charges, déposé, pour parvenir à l'adjudication, et, en outre, à la charge des frais de folle enchère, et sur la mise à prix de **soixante mille francs**.

Fait et rédigé par M<sup>e</sup> Donnève, avocat de la poursuivante, à Monaco, le 22 février 1886.

Ch<sup>er</sup> A. DONNÈVE.

Enregistré à Monaco, le 23 février 1886, f<sup>o</sup> 83 v<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> 2. Reçu un franc.

RAISSEGUIER.

Etude de M<sup>e</sup> LOUIS VALENTIN, notaire à Monaco  
rue du Tribunal, 2

Le mercredi 10 mars 1886, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Valentin, notaire.

**VENTE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE**

1<sup>o</sup> D'un terrain à bâtir, d'une superficie de 1,427 mètres, situé à Monaco, quartier de la Colle, divisé en quatre lots :

Le premier lot, d'une contenance de 400 mètres, confronte de l'est à un sentier, du midi au quatrième lot ci-après, de l'ouest au deuxième lot, et du nord à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté.

Le deuxième lot, d'une contenance de 400 mètres, confronte de l'est au premier lot, du midi au quatrième lot, de l'ouest au troisième lot, et du nord à la dite nouvelle route.

Le troisième lot, d'une contenance de 350 mètres, confronte de l'est au deuxième lot, du midi et de l'ouest à la Compagnie de P.-L.-M. et du nord à la nouvelle route.

Le quatrième lot, d'une contenance de 275 mètres, confronte de l'est à un sentier, du midi à la rue de la Turbie, de l'ouest au chemin de fer, et du nord aux deux premiers lots.

**MISES A PRIX**

Premier lot . . . . .	12,000 fr.
Deuxième lot . . . . .	12,000
Troisième lot . . . . .	10,500
Quatrième lot . . . . .	8,310

2<sup>o</sup> Et d'un autre terrain à bâtir, sis à Monaco, lieu dit Castelleretto, d'une superficie d'environ 4,700 mét., confrontant du midi à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté et au chemin de la Turbie, de l'ouest aux propriétés de M. Straforelly et des hoirs Blanc, du nord à la propriété de madame de Vilaine et au chemin de la Turbie, et de l'est à la propriété des hoirs Blanc.

Cet immeuble sera vendu en totalité ou par lots, au gré des amateurs ; et la mise à prix aura lieu à raison de 20 fr. le mètre carré pour la moitié ayant façade sur la route, et pour l'autre moitié formant la partie supérieure, à raison de 15 fr. le mètre carré.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> MARCELLIN MARS, huissier à Monaco  
12, rue de Lorraine

**VENTE APRÈS DÉCÈS**

Le jeudi onze mars courant, à une heure du soir, jours et heures suivants, dans un magasin sis rue Basse, à Monaco, il sera procédé, par le soussigné, à la vente aux enchères publiques du matériel, agencement et marchandises en nature d'épicerie et comestibles, café, sucre, vins, liqueurs, huiles, lainages, comptoirs, balances, rayons, ainsi que d'un petit mobilier d'appartement, tel que commode, glace, chaises, tables, etc.

Au comptant.

Monaco, le 2 mars 1886.

L'Huissier, MARS.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1886**

1 vol. petit in-8<sup>o</sup>, de 304 pages, cartonné.  
Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

**LOUIS NERI**

**HORLOGERIE, BIJOUTERIE**  
Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

**MAISON CARDANI**

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints  
— Vitrierie — Dorure — Série de Prix du Pays. —  
5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

**BAZAR MAISON MODÈLE**

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

**HOTEL DE NICE**

Café-Restaurant

MONACO — 9, Avenue de la Gare — MONACO  
LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris

BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

**AGENCE A. ROUSTAN**

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

**AGENCE INTERNATIONALE**

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condaminé

dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

**PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE**

PLISSONNIER

Pharmacien de la Faculté de Lyon — Successeur de MURATORE

Rue Louis, à la Condaminé, MONACO

DIMINUTION de PRIX TRÈS IMPORTANTE

APPLICATION DU NOUVEAU TARIF RÉDUIT DE PARIS

REMISE DE 5 à 10 %, SUR LES SPÉCIALITÉS

Renseignements et Conseils gratuits

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX BAIGNEURS ET AUX TOURISTES

PENSION : depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉURALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE,

SCROFULÉ, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.

Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

**LE MONITEUR DE LA MODE**

Fondé en 1843

LA GAZETTE ROSE ILLUSTRÉE

LE BON TON ET L'ÉLÉGANCE PARISIENNE RÉUNIS

RÉCUEIL ILLUSTRÉ

de Littérature, Modes, travaux de Dames, Ameublement, etc.

PARAIT TOUS LES SAMEDIS ET PUBLIE CHAQUE ANNÉE :

52 Livraisons illustrées de 12 pages grand format, imprimées avec luxe ;

52 Gravures coloriées de Toilettes de tous genres, dont :

2 Superbes planches de saison, double format, coloriées, composées de sept à huit figures ;

12 Feuilles de patrons tracés de Toilettes et de Modèles de Broderie ;

2,000 Dessins en noir, imprimés dans le texte, représentant tous les sujets de Modes, de Travaux de Dames, d'Ameublement, etc.

Le *Moniteur de la Mode*, le plus complet des journaux de modes, le seul qui donne un texte de 12 pages, est le véritable guide de la famille, mettant la femme à même de réaliser journalièrement de sérieuses économies, en lui apprenant à confectionner elle-même ses vêtements, ceux de ses enfants, et à organiser elle-même l'installation, la décoration et l'ameublement de sa maison.

Le *Moniteur de la Mode* publie les créations les plus nouvelles, mais toujours pratiques et de bon goût, des patrons tracés et coupés, d'une utilité réelle. Sa rédaction est attrayante et morale ; on trouve dans chaque numéro, en plus des illustrations de modes et de travaux de tous genres : un Article Mode illustré, des Descriptions détaillées et exactes de tous les dessins, des Articles mondains, d'Art, de Variétés, de Connaissances utiles, des Conseils de médecine et d'hygiène, des Feuilletons d'écrivains en renom, tels que J. Claretie, Em. Gonzaies, Henri Gréville, ch. Destys, Daudet, Coppée, Hector Malot, etc. ; une Correspondance, dans laquelle réponse est faite à toutes les demandes de renseignements par une rédactrice d'une compétence éprouvée ; une Revue des Magasins, des Enigmes, Problèmes amusants, etc., etc.

Prix d'Abonnement à l'Édition simple, sans gravures coloriées

PARIS — PROVINCE — ALGÉRIE

Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. 50 — Trois mois, 4 fr.

Prix d'Abonnement à l'Édition avec gravures coloriées

PARIS — PROVINCE — ALGÉRIE

Un an, 6 fr. — Six mois, 15 fr. — Trois mois, 8 fr.

Le numéro simple, 25 centimes

Le numéro avec gravure coloriée, 50 centimes

Le numéro avec gravure coloriée et patron, 75 centimes  
Exceptionnellement, la gravure coloriée, double format, 7 figures, du 1<sup>er</sup> numéro d'avril et d'octobre, est de 75 centimes.

EN VENTE

dans les Gares, chez les Libraires et M<sup>rs</sup> de journaux

Abel Goubaud, éditeur, 8, rue du Quatre-Septembre, à PARIS

**AVIS AUX VOYAGEURS SE RENDANT A L'ÉTRANGER**

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL (partie étrangère) renferme tous les renseignements nécessaires pour les voyages sur le continent : services des chemins de fer étrangers ; trains français desservant les frontières ; services franco-internationaux : billets directs ; itinéraires tout faits ; carte coloriée de l'Europe ; guide-sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes, etc., etc. Pour se rendre à l'étranger des divers points de la France, le voyageur n'a pas besoin de recourir au volume contenant les services français.

En vente dans les gares et les librairies, et à la LIBRAIRIE CHAIX, rue Bergère, 20, Paris. Prix : 2 francs.

**L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.**

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n<sup>o</sup> 14, 7<sup>me</sup> année (6 mars 1886) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La Petite Pouppée, par Méryem, dessin de Hy. — Emsalifer, par M<sup>me</sup> Omer Pacha (suite), dessin original de Weecks. — Nice (la bataille des fleurs), dessin et légendes de Hy. — Restauration, dessin original de M<sup>lle</sup> J. Rougier. — Les Auxiliaires du Regard, par P. de Cantelans. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Courrier de Nice, par Mario. — La Bouquetière, dessin de E. Bertier. — A travers les théâtres, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

**LA MAISON DE CAMPAGNE**

Journal horticole et agricole illustré des châteaux, des villas, des petites et grandes propriétés rurales, publié sous la direction de M. L. DE LA ROQUE. — 56, quai des Orfèvres, Paris.  
Abonnements : France, Algérie, Principauté de Monaco, un an, 16 francs ; Etranger, un an, 18 francs.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 85 mètres)**

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	2	760.	760.3	759.	758.5	758.1	9.4	10.2	10.8	10.4				10.2
3	49.	47.7	43.2	42.2	41.4	12.	13.4	15.8	11.2	11.4	66	S O assez fort	id.	
4	47.2	45.9	51.8	53.8	55.4	11.4	12.	12.5	10.	9.8	64	S O modéré	id.	
5	54.5	53.5	51.5	49.5	45.8	9.6	10.8	7.	7.8	7.4	74	S O id.	couvert, pluie	
6	43.5	44.2	43.7	44.4	45.9	8.4	9.4	9.8	8.2	8.2	87	S O id.	id.	
7	52.7	54.5	55.	56.1	59.8	9.8	11.2	11.2	11.	9.	60	S O id.	beau	
8	59.2	59.2	58.2	59.3	59.8	8.6	10.6	10.8	11.	7.8	59	S O id.	id.	
DATES														
Températures extrêmes												Maxima	10.8   15.8   13.2   12.6   12.1   14.7   13.8	Pluie tombée : 12 <sup>mm</sup>
												Minima	8.   8.3   8.1   7.3   6.1   6.8   4.	